

<https://ricochets.cc/De-l-espionnage-une-camera-de-surveillance-cachee-dans-un-arbre-a-Die-on-en-est-la.html>



De l'espionnage, une caméra de surveillance cachée dans un arbre, à Die on en est là !

- Les Articles -

Publication date: jeudi 13 avril 2023

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

De l'espionnage, une caméra de surveillance cachée dans un arbre, à Die on en est là !

A Die, où depuis plusieurs mois, le climat d'ensemble d'exclusion concernant le stationnement est clairement mis sur la table et abordé frontalement avec des élus municipaux ; nous constatons qu'il est désormais très compliqué de pouvoir se garer lorsqu'on détient un véhicule de plus de 2,20m de hauteur.

Il est désormais très compliqué de se garer avec un véhicule de plus de 2,20m de hauteur

Le seul parking où il est possible de stationner avec ce genre de gabarit est désormais le parking de St Eloi à Die ; cet espace fait actuellement l'objet de nombreux points épineux sur lesquels nous, ensemble de citoyens se réunissant régulièrement sur la thématique de l'habitat léger mobile, confrontons actuellement la municipalité actuelle quant à ses décisions discriminatoires (notamment depuis la mise en place d'une barrière automatique sur cette aire naturelle, désormais payante à **10Euros/jour**, sans aucun aménagement présent sur le lieu : ni wc, ni poubelles, stationnement réglementé à 72heures).

Nous tenons à informer les habitants, les citoyens de passage ou implantés dans le territoire qu'une caméra de chasse (ou piège photographique) a été constatée le vendredi 31 Mars dissimulée à plusieurs mètres de hauteur dans un arbre sur le parking. L'angle de prise de vue est orienté au niveau de la descente goudronnée en vision directe sur la borne d'enregistrement et de paiement. Au jour de la publication de cet article, la caméra a été enlevée mais il n'en reste pas moins que nous nous devons d'informer tout un chacun sur ce qui se passe à la mairie de Die actuellement lorsqu'on constate ce genre de décisions qui frôle l'espionnage. (ci joint dans l'article les clichés de la caméra)



De l'espionnage, une caméra de surveillance cachée dans un arbre, à Die on en est là !

De l'espionnage, une caméra de surveillance cachée dans un arbre, à Die on en est là !

A défaut d'avoir eu les informations relatives à ce qui avait été mis en place de la part de la mairie après le premier vandalisme de la barrière quelques jours après sa mise en place début Décembre (barrière cassée dont les coûts de

réparations avoisinent les 27 000 euros, sans compter les coûts d'aménagement), nous avons donc découvert à tout hasard en levant le nez la proposition municipale, qui, au lieu de comprendre les besoins de stationnement à plusieurs reprises exprimés et d'y répondre de façon adéquate, opte pour la stratégie malhonnête (il était tout à fait possible d'installer la caméra à l'entrée du parking, bien visible et à la vue de tous au lieu d'aller la planquer dans un arbre dans l'espoir d'attraper un éventuel et probable fauteur de trouble de barrière).

On entre donc dans l'illégalité

Nous tenons à rappeler qu'un encadrement très spécifique et strict régule la vidéosurveillance dans l'espace public - qu'il s'agisse d'une caméra devant chez soi ou sur un lieu public municipal, il est indispensable d'avoir l'accord du préfet. Or, à St éloi, aucun panneau stipulant que de la vidéosurveillance a lieu n'est présent sur le lieu, les usagers ne sont pas informés qu'ils sont filmés. On entre donc dans l'illégalité, ce qui interroge grandement sur les intentions sous jacentes des élus qui décident de ce genre d'actions. La Cnil a été saisie, le dossier Â« espionnage Â» est donc désormais ouvert.

Nous nous interrogeons donc : quelle est l'âme de cette municipalité à Die ? Quelles sont les perspectives concernant le vivre ensemble dans l'espace de Die ?

C'est la désillusion face aux trop nombreuses décisions incohérentes, discriminatoires de cette municipalité

Nous ne faisons que constater des récurrentes décisions d'exclusion, de rejet et où les décisions municipales prises ne font qu'attiser le conflit, là où cette municipalité Â« étiquette démocratie participative Â» se devrait de remplir sa fonction de cohésion, son rôle de coordination entre les citoyens à la machine politique. Nous en sommes au constat qu'il est indispensable de revenir aux fondamentaux concernant notamment le fait de transmettre les informations aux citoyens afin de pouvoir ensemble communiquer et se comprendre. L'information, la communication et osons rêver, la communion ! Or pour l'heure, on ne sait rien, on ne comprend rien, et c'est la désillusion face aux trop nombreuses décisions incohérentes, discriminatoires de cette municipalité (qui n'agit qu'en continuité de la présente municipalité de Trémollet tout aussi douteuse quant aux intentions du bien commun, d'être au service du peuple..)

Â« Est-ce qu'à la place où je me trouve, dans mes relations quotidiennes, je contribue à pacifier ou est-ce que, au contraire, j'attise le conflit ? Est-ce que j'agis dans le sens de la guérison, c'est à dire de la paix et de l'amour ? Â» a écrit Arnaud Desjardins dans Regards sages sur un monde fou.

La question est posée : est ce que la mairie de Die on souhaite participer à la guérison du monde ou bien au contraire, attiser le conflit et nourrir l'oppobre sur les populations vivant en habitats légers ou à l'échelle plus élargie les artisans qui ne peuvent plus se garer, les commerçants, les saisonniers qui viennent travailler dans la clairette, les campg-caristes qui refuseraient d'être pris pour des pigeons à 10Euros/jour sans aucun aménagement adéquate qui justifierait ce tarif exorbitant pour pouvoir uniquement se garer ?